

9 novembre 2021 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE

Mesdames, Messieurs, je suis très heureux parce que c'est un moment un peu, pas simplement symbolique mais émouvant, je dois le dire, et historique. En effet, nous venons, avec le président de la République du Bénin, Patrice TALON, de signer ensemble un acte historique qui était tant et tant attendu, désiré : la signature par les ministres de la Culture de nos deux pays d'un accord de transfert de propriétés qui constitue la dernière phase du processus de restitution des 26 œuvres des trésors d'Abomey. Comme vous le savez, cette restitution qui devient aujourd'hui une réalité tangible est le fruit d'un long travail. Il y a eu la lettre du ministre béninois des Affaires étrangères d'août 2016, qui avait d'abord été rejetée par le Gouvernement français au nom du principe d'inaliénabilité des collections publiques. Il y a eu, en novembre 2017, le discours de Ouagadougou, où je me suis engagé à rendre possible les restitutions temporaires ou définitives d'œuvres du patrimoine africain. Il y a eu notre entretien, avec le président TALON en mars 2018, devant sa présence, nous avons mandaté Bénédicte SAVOY et Felwine SARR, et je tiens à les remercier pas simplement de leur présence mais de tout leur travail. Et ils ont été mandatés pour tracer le cadre intellectuel d'une doctrine en matière de restitution. Il y a eu la remise de leur rapport, le 23 novembre 2018. Et mon engagement, sur proposition du ministre de la Culture et du Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, de restituer 26 œuvres des trésors d'Abomey, prises de guerre du colonel puis général DODDS. Il y a eu l'adoption à l'unanimité des parlementaires de la loi promulguée le 24 décembre 2020 autorisant cette restitution. Et il y a eu le travail considérable au Bénin et en France pour accompagner cette restitution d'une coopération exemplaire en matière culturelle, scientifique, patrimoniale que nous avons eu l'occasion de détailler lors de la cérémonie du 27 octobre au Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, par des programmes ambitieux en matière de formation et d'accompagnement des projets culturels et patrimoniaux béninois, et notamment du futur musée d'Abomey, soutenu par l'Agence française de développement, par ce partenariat inédit qui s'est noué entre nos deux pays autour de cette restitution. Et c'est bien là pour moi, tout le sens de ce geste. Au-delà de cette restitution, nous allons poursuivre le travail engagé depuis 2017 et c'est pourquoi j'ai confié à Jean-Luc MARTINEZ, ambassadeur pour la coopération internationale dans le domaine du patrimoine, une réflexion sur les critères de restitution en vue de l'élaboration à terme d'une loi-cadre. Les œuvres sont aujourd'hui prêtes à partir, après leur exposition lors de la Semaine culturelle béninoise qui leur était dédiée au Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, qui a eu un immense succès auprès du public, elles ont été emballées par des conservateurs béninois et français dans des caisses. Elles sont désormais à l'aéroport, prêtes à repartir avec vous, Monsieur le président, vers leur pays, vers le peuple béninois. Et c'est une nouvelle page qui s'ouvre pour ces œuvres, mais aussi pour le partenariat entre le Bénin et la France. Un partenariat d'État à État, de professionnel à professionnel, de société civile à société civile, de jeunesse à jeunesse, un partenariat entre égaux. Avec le président TALON, nous avons évoqué bien d'autres domaines de cette coopération entre nos pays. Nous avons d'ailleurs parlé de notre jeunesse aussi, de l'éducation et de tout ce que vous voulez faire, et ce chemin sur lequel la France sera à vos côtés, président. Mais je me réjouis aujourd'hui de cette étape que nous franchissons ensemble par une volonté commune, parce que vous avez eu le courage de demander et redemander ce qui vous était dû, parce que plusieurs ont eu le courage d'éclairer ce chemin et parce que des conservateurs, des scientifiques, des artistes ont eu le courage de revenir sur ce qui était jusqu'alors des tabous. Le geste d'aujourd'hui est la possibilité pour la jeunesse béninoise, la jeunesse africaine de retrouver des œuvres de son histoire et de son patrimoine, de pouvoir les admirer chez elle. Et je souhaite que ce mouvement se poursuive et que l'universel soit accessible à Cotonou comme à Paris.